



## Demande de remboursement ou d'échange d'un bijoux

Par **valene**, le **19/01/2009** à **09:02**

Madame, Monsieur,

J'ai acheté un bijoux dans une grande surface pour Noël. Ce bijoux est un collier portant un prénom (ce n'est pas une gravure). Lors de l'achat, aucune affiche ni la vendeuse ne m'avertit que ce genre de bijoux me sera échangé ou ne sera l'objet d'un avoir. Or, lorsque, juste après les fêtes de Noël, je retourne dans ce kiosque à bijoux pour demander un échange éventuellement, on me répond que ce genre de bijoux n'est ni repris ni échangé. J'aimerais savoir si effectivement, ils ont le droit de refuser cet échange ou si ce bijoux peut faire l'objet comme tous les autres d'un échange éventuel.

Je vous remercie par avance de votre réponse.

Veillez agréer, mes salutations distinguées.